

PROGRAMME DE FORMATION

Formation pour futurs accompagnateurs d'entreprise à l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC)

réalisée par le Laboratoire d'Intervention et de Recherche ATEMIS
dans le cadre du Milieu Innovateur Fonctionnel animé par l'Institut Européen
de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (IE-EFC)

≡ Contexte

Un nombre croissant d'entreprises, grandes ou petites, prennent conscience de manière accrue des limites et des impasses de leur modèle économique. Inscrites, parfois depuis longtemps, dans une logique de performance de type industriel, fondée sur la production croissante de biens et de services standardisés ou quasi-standardisés, ces entreprises (qu'elles soient des exploitations agricoles, des entreprises manufacturières ou des entreprises de service) vivent de manière préoccupante ces limites : rapport de force disproportionné de certains acteurs de la chaîne de valeur qui exercent une pression difficilement supportable vers les acteurs en amont ; difficultés accrues dans leur rapport aux ressources et aux déchets ; érosion des marges face à la nécessité de sophistication des offres sans pouvoir augmenter le prix ; salariés décontenancés et démotivés, voire en souffrance, face à la perte de sens du travail et de sa reconnaissance... Cette expérience directe de ces limites amène de plus en plus de dirigeants à s'interroger sur la possibilité d'une alternative à leur modèle économique.

Avec l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération, ils trouvent des réponses porteuses de sens, pragmatiques et convaincantes, pour repenser en profondeur leur dynamique de performance et leur modèle de développement qui leur permettent de dépasser ces limites, de revisiter leurs rapports à leurs clients, à leurs partenaires et à leurs salariés dans une perspective de développement durable.

Parallèlement, un nombre croissant de collectivités territoriales interrogent leur modèle de développement. Elles ont pris la mesure après les actions portées, notamment, dans le cadre des agendas 21 qu'il ne peut pas y avoir de transition écologique et sociale sans changement de modèle économique fondant leur développement.

Elles sont souvent engagées dans des actions relevant :

- de la transition énergétique, notamment dans le cadre des TEPOS (Territoires à Energie Positive) ou des TEPCV (Territoires à Energie Positive et Croissance Verte) ;
- de la réhabilitation des logements et/ou la conception de nouvelles orientations d'aménagement de leur territoire ;
- de la mobilité ;
- de l'accès aux informations, aux connaissances, aux NTIC ;
- du traitement des déchets ;
- d'une alimentation saine et durable ;
- de la préservation de la santé et du développement de sa prévention ;
- ...

Dans ces démarches, elles cherchent à construire des rapports renouvelés aux entreprises. L'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération constitue un cadre de référence qui structure la réflexion et l'action de certaines d'entre elles.

≡ Objectifs

La présente formation vise à développer une montée en compétence concernant les principes, les concepts opérationnels et les méthodologies d'accompagnement, de consultants, de cadres d'entreprises et de cadres d'organismes d'intermédiation se destinant à accompagner des organisations engagées dans une trajectoire de développement relevant de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération.

Forte de l'expérience d'ATEMIS, ancrée dans la recherche, dans l'accompagnement d'entreprises et de territoires (plus d'une centaine depuis 2007) et le débat public, la présente formation va présenter les principes fondateurs de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (dynamique servicielle de performance, ressources immatérielles comme déterminant stratégique du développement, rapport renouvelé aux externalités, transformation du travail et de la gouvernance). Cette formation va vous permettre d'acquérir une bonne maîtrise du référentiel de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération, tant au niveau des concepts, de leurs fondements économiques que des méthodologies d'action et des outils opérationnels en direction des entreprises. Cette formation va vous inciter à mettre en perspective les nouveaux liens de coopération qui peuvent s'instaurer entre les entreprises et les collectivités territoriales.

Elle va permettre de confronter votre expérience associée aux enjeux qui se posent chez vos clients, chez vos partenaires ou dans vos organisations, aux principes et méthodologies d'action de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération. En ce sens, il s'agit d'un parcours de formation destiné à l'action et ancré dans des retours d'expériences.

Par ailleurs, participer à cette formation, c'est se donner la possibilité de rejoindre une dynamique à la fois régionale, nationale et européenne de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération. Ce parcours est en effet organisé en lien avec l'action de l'Institut Européen de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération, et celle des Clubs Régionaux existant à ce jour [Club Economie de la Fonctionnalité et Développement Durable (Ile de France) ; Club Noé (Haut de France) ; Club CLEF (Auvergne-Rhône Alpes) et d'autres en émergence.

≡ Public concerné et pré-requis

Cette formation s'adresse à des consultants, des chercheurs, des chargés de mission d'organisme d'intermédiation, des cadres d'entreprise qui ambitionnent de pouvoir accompagner des dynamiques individuelles ou collectives d'entreprises souhaitant évoluer vers l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération.

<p>Jour 1</p>	<p>Présentation d'ensemble de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'ATEMIS et de l'IE-EFC • Présentation du cycle et de ses objectifs <p>Critique du modèle économique dominant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce qu'un modèle économique ? • Le modèle dominant • Principales impasses et limites du modèle dominant <p>Première présentation de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une première définition • Les différents stades de l'EFC • Positionnement des différents modèles économiques émergents
<p>Jour 2</p>	<p>Le passage d'une économie tirée par l'industrie à une économie tirée par les services</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les mutations structurelles de l'économie • Les spécificités des activités de service • Vers des milieux innovateurs territoriaux et fonctionnels <p>Les cheminements possibles vers l'EFC</p> <p>L'EFC et les autres modèles émergents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • EFC : une nouvelle formulation des enjeux sociaux, écologiques et économiques à travers l'approche par les sphères fonctionnelles (Mobilité, préservation de la Santé, Transition Energétique...) • Complémentarités et contradictions avec les autres modèles émergents (économie circulaire, éco-conception, économie collaborative, etc.) • Un nouveau rapport entre les entreprises et le territoire
<p>Jour 3</p>	<p>Présentation de la démarche ACMED, Aide à la Conception de Modèles Economiques Durables</p> <p>ACMED première étape : De l'identification des impasses du modèle actuel à l'esquisse d'une nouvelle offre relevant de l'EFC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une grille de lecture des principales impasses du modèle actuel • Les ressources à mobiliser pour dépasser ces impasses : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les ressources immatérielles comme ressources stratégiques ○ Les externalités et le système d'acteurs • Faire émerger son intuition : le choix d'une nouvelle proposition de valeur (solution intégrée), les sphères fonctionnelles potentielles, le système d'acteurs pertinent
<p>Jour 4</p>	<p>ACMED deuxième étape : Passer d'une logique industrielle à une logique servicielle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les registres serviciels de la performance • L'évolution du travail et la coopération : la centralité du travail • L'organisation réflexive : les dispositifs de développement des ressources immatérielles ; repenser la question du temps ; le management coopératif <p>L'écosystème coopératif : l'encastrement de la valeur</p>

Jour 5/6	<p>ACMED troisième étape : Passer d'une approche gestionnaire au pilotage politique du projet et de son financement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les modèles de revenus et de dépenses : la notion de dépense acceptable et de contribution acceptable • Les nouvelles formes de contractualisation et la notion d'engagement • Le financement des activités et des investissements immatériels • Les dispositifs de pilotage et d'évaluation
Jour 6/7	<p>ACMED quatrième étape : De la gouvernance de l'entreprise par la finance à la gouvernance politique de l'écosystème coopératif</p> <ul style="list-style-type: none"> • La remise en cause de la gouvernance par la finance • Le rôle de l'évaluation de la coopération et le pilotage du développement des ressources immatérielles • Les enjeux de répartition des revenus : vers un nouveau contrat social • Vers de nouveaux statuts juridiques, notamment les SCIC <p><i>(Aide-mémoire : Synthèse des impacts opérationnels du passage à l'EFC)</i></p>
Jour 7/8	<p>En quoi l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération déplace le métier de consultant comme celui de cadre dirigeant ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • La posture d'écoute ; la posture de recherche : construire l'enjeu et préciser les points de vue • La place de la doctrine : Formation / Déformation. Vers un nouveau référentiel • Posture défensive / Posture créative : la centralité de la subjectivité dans le travail • Piloter par les objectifs et les résultats ou piloter par le développement des ressources et les événements <p>Outils, méthodes et dispositifs d'accompagnement des entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les étapes dans l'accompagnement des entreprises (plus généralement des organisations) • Outils et méthodes d'intervention selon les étapes de l'accompagnement • Les différents dispositifs du milieu innovateur fonctionnel territorial : les écosystèmes coopératifs selon les sphères fonctionnelles / les clubs et le débat public / la place des organismes d'intermédiation... <p>Histoire du concept et spécificités de notre approche de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération</p>
Jour 8 (fin)	<p>Conclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel du dispositif institutionnel : l'Institut Européen de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération – les Clubs EFC territoriaux – les accompagnateurs • Les liens et modes de coopération entre les membres de l'écosystème EFC <p>Organisation de la coopération</p>

≡ Dates et Lieu

La durée de la formation est de 56 heures, soit 8 journées de 7 heures. Le calendrier de la formation sur 2018 est le suivant :

- Jour 1 : 22 mai 2018
- Jour 2 : 19 juin 2018
- Jour 3 : 9 juillet 2018
- Jour 4 : 11 septembre 2018
- Jour 5 : 9 octobre 2018
- Jour 6 : 6 novembre 2018
- Jour 7 : 11 décembre 2018
- Jour 8 : date à fixer en janvier 2019

La formation se tient dans la salle de formation d'**ATEMIS** : 2, rue Fontarabie, 75020 Paris (métro ligne 2, station Alexandre Dumas). Démarrage des travaux à 9h et fin des travaux à 17h.

≡ Méthode pédagogique

Chaque séance est organisée en 2 types de temps : des temps réservés à la présentation et à la mise en discussion des concepts, outils et méthodologies relatifs à l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération, et des temps d'échanges autour de cas apportés par les formateurs ou les participants.

Des supports pédagogiques sont remis aux participants à chaque séance. D'autres supports peuvent être mobilisés (vidéos, paperboard, ...).

≡ Suivi et évaluation

Feuilles de présence émargées par les stagiaires ; suivi personnalisé et point d'étape à mi-parcours ; échanges autour de REX (retours d'expérience), intégration à la communauté de pensée et d'action au travers des événements en accès libre : conférences, séminaires, parcours d'intégration...

≡ Sanction de la formation

En application de l'article L.6353-1 du code du travail, « le prestataire délivre au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action. »

≡ Tarif

La contribution financière demandée est de :

- 4 400 EUR HT (5 280 EUR TTC) pour les entreprises et les dispositifs de financement ;
- 2 200 EUR HT (2 640 EUR TTC) pour les inscriptions individuelles.

Ce budget comprend l'inscription au programme de formation, l'accès au matériel pédagogique et les repas du déjeuner. Il exclut les frais de transport et les éventuels frais d'hébergement.

Les modalités de paiement sont les suivantes : il est demandé de verser 25% à l'inscription, 25% mi-juillet, 25% fin novembre, et le solde à la fin de la formation en janvier 2019.

Activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 54049 75 auprès du Préfet de la région Ile De-France ; organisme de formation déclaré référençable par les financeurs de la formation professionnelle continue.

≡ Intervenants

La formation est réalisée par Christian du Tertre avec la contribution de Claire Perrier, référente des personnes suivant la formation.

Christian du Tertre est directeur scientifique et co-fondateur d'ATEMIS, laboratoire d'intervention et de recherche, centré sur les enjeux du travail, l'émergence de nouveaux modèles économiques d'entreprise et le développement économique durable des territoires. Il est le Président de l'Institut Européen de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération créé en octobre 2014, fondateur du Club Economie de la Fonctionnalité et Développement Durable créé en janvier 2007. Il est Professeur des université en sciences économiques (Université Paris Diderot-Paris VII).

Claire Perrier est intervenante-chercheuse, associée du laboratoire ATEMIS, dotée d'une double formation en gestion et en sciences sociales. Elle s'intéresse particulièrement aux liens entre performance, travail et nouveaux modèles économiques.

≡ Creative Commons (CC)

La formation s'appuie sur des documents élaborés et écrits par ATEMIS et/ou d'autres membres de l'Institut Européen de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération. ATEMIS comme l'ensemble des membres de l'Institut souhaitent que ces documents connaissent une large diffusion.

Mais des conditions d'usage doivent être remplies et respectées selon les principes de l'organisation Creative Commons (CC). Ces documents ne peuvent pas être vendus, leur propriété relevant de la communauté de pensée et d'action dans laquelle l'Institut joue un rôle d'animation.

Ils peuvent être partagés et diffusés selon les conditions suivantes :

Partager, réutiliser, diffuser ces documents... pour enrichir une réflexion commune

Les supports de formation ATEMIS, ainsi que tous les documents provenant d'ATEMIS et de l'IE-EFC, vous sont communiqués selon les principes de l'organisation Creative Commons (CC) et sont mis à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons : Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de modification 4.0 International](#).

Ces principes ont pour but de rendre accessibles (sans droit d'auteur) ces créations d'ordre intellectuel, de soutenir les échanges les concernant, et de favoriser leur enrichissement sur la base d'une expérience mise en commun.



La licence choisie correspond aux principes suivants :

- Attribution (BY) : autorisation d'usage sous condition de citer ses sources : dans notre cas, citer ATEMIS et IE-EFC.
- Pas d'Utilisation Commerciale (NC) : les documents ne peuvent être vendus en tant que documents. Ils peuvent être reproduits et diffusés tels quels. Ils ne peuvent servir d'appui à des prestations de conseil ou de formation rémunérées, sauf convention particulière avec ATEMIS ou l'Institut.
- Pas de modification (ND) : Aucune modification ne peut être faite sans une autorisation écrite préalable, et sans faire ensuite l'objet d'un retour. L'évolution et / ou la modification des documents reste soumise aux règles concernant la citation des sources.